

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE LOGEMENT ET LA RECONSTRUCTION (Situation en novembre 2011)

Statistiques clés¹

Statistiques pré-séisme:

- Le secteur du logement en Haïti a été presque entièrement développé de manière informelle au cours des dernières décennies, avec une politique sectorielle non spécifique ou des instruments de réglementation en place pour gérer la croissance urbaine.
- Environ 75% des ménages vivent en état de pauvreté extrême, avec des ressources insuffisantes pour construire un logement durable, sûr, sans une aide extérieure importante.
- Les revenus de ces ménages sont presque entièrement tirés d'activités dans l'économie informelle, ce qui rend pratiquement impossible la sélection des bénéficiaires au moyen de tests ou de preuves.

Instantané post-séisme :

- 2,3 millions d'Haïtiens ont d'abord été déplacés et 1,1 million ont été déplacés dans des camps temporaires, sans alternative immédiate.
- Plus de 70 000 logements ont été détruits et plus de 90 000 logements avaient besoin de réparations.
- 62% des déplacés sont des locataires. 38% sont des propriétaires désireux / capables de réparer (Enquête d'intentions OIM ACTED).
- 35% des déplacés ont avant le séisme des maisons qui sont classifiées comme « rouge ». 38% ne savent pas le statut en cours de leur maison. (Enquête d'intentions OIM - ACTED)
- Principaux donateurs: Banque Mondiale, BID, Union Européenne, USAID, AFD, ACDI et ONU.

Information financière²:

- À ce jour, 90 millions USD ont été décaissés et 52 millions USD ont été engagés sur un total de 148 millions USD promis par les donateurs à la conférence de New York des donateurs pour Haïti.

La plupart des destructions les plus visibles du tremblement de terre de 2010 ont été dans le secteur du logement, avec des dizaines de milliers de logements complètement détruits dans toute la zone touchée par le séisme. Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), environ 500 000 personnes vivent encore dans des camps de déplacés, qui peuvent lentement devenir de nouveaux quartiers résidentiels des communautés.

Bien que des progrès significatifs aient été réalisés pour répondre à cette dévastation, il ya encore beaucoup à faire, et les caractéristiques d'Haïti et de l'événement lui-même font de la récupération des logements et des quartiers un processus lent et difficile.

L'approche plus réaliste de réinstallation à court terme pour la plupart des personnes touchées par le tremblement de terre en Haïti, sera d'aider autant que possible de retourner dans leurs quartiers d'origine, tout en améliorant progressivement la sécurité, l'accessibilité et les services dans les quartiers au fil du temps. Ceux dont la sécurité ne peut être garantie devraient être volontairement relocalisés. Plusieurs nouvelles colonies ou des projets de réinstallation plus importants sont actuellement en cours, y compris l'assistance de la Banque Mondiale à hauteur de 65 millions de dollars pour la reconstruction de logements, le projet présidentiel '16 quartiers et 6 camps' qui vise à réhabiliter en priorité 16 quartiers et à faciliter le retour de plus de 5000 familles déplacées vivant actuellement dans des camps de toile, dans leur quartier d'origine. Le défi de ces projets sera de maintenir les coûts et les subventions dans un rang raisonnable.

¹ Rapport sur le secteur de la CIRH

² OSE

L'expérience montre que le processus de reconstruction pourrait prendre jusqu'à une décennie. Par conséquent, le lien doit être fait entre la reconstruction, le développement et les réformes institutionnelles nécessaires, exigeant l'utilisation de meilleures pratiques – même dans les premières étapes de la reconstruction – et par la mise en œuvre simultanément des réformes les plus fondamentales au sein des institutions haïtiennes qui constituent le “logement à revenu faible et le système de développement communautaire.” Ceci inclut le développement de la politique fiscale et des outils réglementaires pour financer adéquatement, contrôler et réglementer la reconstruction.

I. Principaux progrès

- La population des camps a diminué de 1,5 million à 500 000 personnes.
- Les initiatives de l'énumération pilote (ONU-Habitat et de l'OIM) couvrant plus de 25 000 ménages.
- Près de 50% de gravats enlevés.
- 413 880 maisons évaluées (depuis mars 2010).
- Environ 21 000 maisons en jaune réparées (6000 avec le soutien des partenaires du secteur et 15 000 par les ménages avec des fonds propres).
- 4592 nouvelles maisons construites en août 2011.
- Environ 100 000 T-abris construits, sur 111 000 prévus pour la fin de l'année 2011.

II. Défis et problèmes

- **Des développements importants concernant l'approche du retour / réinstallation et du logement:** (i) Se concentrer sur la réhabilitation des quartiers ; (ii) La prise de décision et d'autoréparation sur une base communautaire; (iii) Renforcement des capacités des municipalités à mener le processus avec les communautés; (iv) Préférence pour des solutions à long terme (logement durable) au lieu de court et moyen terme (y compris pour les T-abris); (v) La reconnaissance de la nécessité d'une approche progressive pour la fermeture des camps, avec un regard sur les différentes catégories de terrains (Les sites publics, les sites privés, qui feront partie des quartiers, etc.); (vi) Prioriser la sécurité de l'occupation sur la résolution de titres de propriété foncière;
- **Défis:** (i) Le nombre d'organismes publics ayant une certaine juridiction sur le logement et la communauté et le développement urbain est grand, et il n'y a aucune agence dirigeant le logement à ce jour, (ii) la disponibilité des bâtiments résidentiels, en particulier pour la location, (iii) disponibilité des terres pour la réinstallation et la reconstruction, (iv) l'insuffisance des capacités, en particulier au niveau local, pour l'opérationnalisation des politiques de logement sur le terrain;
- **Opportunités:** (i) Développement des codes de construction (MTPTC), (ii) la formation des métiers du bâtiment (MTPTC avec des partenaires), (iii) de nouveaux projets / bâtiments nécessaires pour répondre à des codes, (iv) la création d'une unité du logement au sein du Bureau du PM , ce qui pourrait se transformer en un organisme de logement permanent; (v) effet de démonstration du retour en cours / réinstallation / projets d'habitat (par exemple, le 16/6 et des projets CARMEN) qui peuvent créer une dynamique pour de nouveaux investissements dans la réhabilitation de quartiers supplémentaires.

III. Sélection des Programmes Clés (sur la base de données de la CIRH)

Titre du projet	Localisation	Sommaire Les unités de Logement / population	Budget total (en millions USD)	Durée	Source de financement
La réhabilitation de 16 quartiers et le retour volontaire des habitants des six camps associés	Port-au-Prince	144 000 personnes	98,20	2 ans à partir de septembre 2011	PNUD/USAID/UNOPS/OIT/OIM
Port-au-Prince Amélioration des quartiers	Port-au-Prince	12 000 / 210 000	65	Déc. 2010 – Déc. 2013	Gouvernement des Etats-Unis via le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) (La Banque Mondiale est l'entité partenaire)
USAID Nouveaux Projets pour les Implantations	Port-au-Prince et Cap Haïtien	12 500 Unités de Logement	53	A partir de décembre 2010	Gouvernement des Etats-Unis au travers de Overseas Private Investment Corporation (OPIC)
Facilité de Financement pour le logement (HFF)	Port-au-Prince	Micro-finance	47	Démarrage février 2011 - 7 à 10 ans	Fonds Clinton-Bush pour Haïti (CBHF), Gouvernement des Etats-Unis au travers de Overseas Private Investment Corporation (OPIC)), Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH)
Logement et Reconstruction des Infrastructures Communautaires	Port-au-Prince	5 000/ 140 000	30	Démarrage octobre 2010	Banque Mondiale
Soutien à la Reconstruction du Logement et des Quartiers	Gonaïves, Cap-Haitien, Port-au-Prince, Les Cayes, Jacmel	5 000 unités de logement	30	Démarrage août 2011 - 2014	ONU, Ministère de la Planification